

Procès-Verbal de séance

Séance du 15 Juillet 2020

L'an 2020 et le 15 Juillet à 18 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian POTEAU.

Présents : M. POTEAU Christian, Président, Mmes : BALLABENE Sandra, BOISGONTIER Béatrice, DESNOYERS Monique, DUMENIL Stéphanie, DUPUIS Véronique, DUTRIAUX Nathalie, GIRAULT Muriel, HELLIAS Aline, LUCZAK Daisy, MARTIARENA Martine, MOTHRE Béatrice, SALAZAR Joëlle, TAMATA-VARIN Marième, TORCOL Patricia, VAROQUI Geneviève, VIBERT Nicole, VIEIRA Patricia, MM : ANTHOINE Emmanuel, BARBERI Serge, BELFIORE Elio, BETTENCOURT François, BOUTILLIER Bernard, CASEAUX Hubert, CHANUSSOT Jean-Marc, GERMAIN Jean-Luc, GROSLEVIN Gilles, GUECHATI Amin, GUILLEN Nicolas, JAROSSAY Gilbert, JEANNIN Hervé, LAGÜES-BAGET Yves, MOTTE Patrice, POIRIER Daniel, PRIOUX Pierre-François, RACINE Pierre, REMOND Bruno, RIBEIRO MEDEIROS Manuel, ROMAIN Emilien, ROSSIGNEUX Gilles, ROUSSELET Gérard, SAINT-JALMES Patrice, SAOUT Louis Marie, VENANZUOLA François, VIGIER Mathias, WOCHENMAYER Jonathan

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : KUBIAK Françoise à M. LAGÜES-BAGET Yves, NINERAILLES Brigitte à M. POIRIER Daniel, PONSARDIN Catherine à M. ROSSIGNEUX Gilles, MM : CAMEK Julien à M. CHANUSSOT Jean-Marc, NESTEL Gilles à M. CASEAUX Hubert, THIERIOT Jean-Louis à M. POTEAU Christian

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Communautaire : 52
- Présents : 46
- Pouvoirs : 6

Date de la convocation : 10/07/2020

Date d'affichage : 10/07/2020

1) **Installation du nouveau conseil communautaire**

M. POTEAU accueille l'ensemble des nouveaux conseillers communautaires et demande à M. BENATAR, directeur général des services, de procéder à l'appel.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte et le conseil installé.

2) Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Marième TAMATA-VARIN est désignée à l'unanimité.

3) Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 29 juin 2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

M. POTEAU laisse la parole à M. BENATAR qui explique à l'assemblée le déroulement des élections.

Mme Monique DESNOYERS, doyenne des conseillers communautaires prend la présidence pour procéder à l'élection du Président.

4) Election du Président

Mme Monique DESNOYERS demande aux candidats de se faire connaître.

M. POTEAU Christian est le seul candidat.

Madame Daisy LUCZAK et Monsieur Jonathan WOCHENMAYER sont désignés scrutateurs pour le dépouillement.

Suite au vote à bulletin secret les résultats sont les suivants :

M. POTEAU Christian est élu Président avec 46 Pour et 6 Blancs.

M. POTEAU remercie l'ensemble de l'assemblée pour son élection et prend la présidence pour la suite du conseil communautaire.

Il présente ensuite aux membres du conseil les différents projets déjà en cours et également ceux à venir dans les différentes compétences de la CCBRC.

5) Détermination du nombre de Vice-Présidents

Considérant les nombreux projets à mener qu'il vient de détailler et les compétences à mettre en œuvre, le Président propose d'élire 14 Vice-Présidents.

M. RACINE (Valence en Brie) interroge le Président sur la place du handicap car il n'a rien évoqué à ce sujet.

Le Président lui répond qu'en effet il ne l'a pas cité mais que ce sujet sera bien traité.

Il est rattaché à la vice-présidence « Aménagement de l'espace & Urbanisme » qui a pour compétence l'animation et le suivi des dossiers relatifs à la commission intercommunale d'accessibilité.

A la majorité, **49 POUR, 3 ABSTENTIONS** (Mme KUBIAK, M. LAGÜES-BAGET, M. REMOND), le nombre de Vice-Présidents est fixé à 14.

6) Election des Vice-Présidents

Le Président explique à l'assemblée qu'afin de pouvoir être opérationnel très rapidement et accompagner les nouveaux élus, il souhaite proposer des vice-présidents expérimentés. Il rappelle que l'élection a lieu à bulletin secret.

M. LAGÜES-BAGET (Champeaux) demande le nom des Vice-Présidences.

Le Président dresse la liste :

*Eau - Assainissement - Eaux pluviales
Développement économique & Emploi
Travaux & Aménagement numérique
Action sociale
Petite enfance
Développement touristique
Environnement
Enfance, Jeunesse & Sport
Aménagement de l'espace & Urbanisme
Gens du voyage
Collecte et des traitements des déchets
Mutualisation
Bâtiment – Habitat & Patrimoine
Transport*

M. REMOND (Andrezel) s'étonne qu'il n'y ai pas de commission Finances.

Le Président lui répond que les sujets seront abordés en conférence des maires.

M. LAGÜES-BAGET demande pourquoi il n'y a pas de commission culture.

Le Président lui répond que M. THIÉRIOT qui était en charge de la culture s'est proposé de continuer de s'occuper à titre bénévole de cette compétence car du fait de son mandat national il ne peut pas être vice-président.

Mme MARTIARENA (Ozouer-le-Voulgis) demande si malgré tout il y aura une commission culture qui réunira des gens investis pour traiter de ce sujet important.

Le Président lui répond par l'affirmative.

M. LAGÜES-BAGET trouve regrettable qu'il n'y ai pas une vice-présidence concernant l'offre médicale et trouve dommage que ce sujet ne soit pas dans les priorités et passe après les ordures ménagères.

Le Président lui répond que le sujet de la santé est rattaché dans les statuts de la CCBRC à la compétence « Action sociale » et qu'il sera bien traité avec importance.

Il ajoute que la compétence sociale est exercée par le 4^{ème} Vice-Président, même si en définitive l'ordre des vice-présidences a peu d'importance, toutes les compétences étant sur le même pied d'égalité.

- 1^{er} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du premier 1^{er} Vice-Président.

M. Jean-Marc CHANUSSOT et M. Bruno REMOND sont candidats.

Après un vote à bulletin secret,

M. Jean-Marc CHANUSSOT : 34 voix

M. Bruno REMOND : 15 voix

Blancs : 3

Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT est élu 1^{er} Vice-Président.

Il sera en charge de l'Eau - Assainissement - Eaux pluviales.

- 2^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du second 2^{ème} Vice-Président.

Mme Daisy LUCZAK est la seule candidate.

Après un vote à bulletin secret,

Madame Daisy LUCZAK est élue 2^{ème} Vice-Présidente avec 41 Pour, 10 Blancs, 1 Nul

Elle sera en charge du Développement économique & Emploi.

- 3^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du troisième 3^{ème} Vice-Président.

M. Louis Marie SAOUT est le seul candidat.

Après un vote à bulletin secret,

M. Louis Marie SAOUT est élu 3^{ème} Vice-Président avec 47 Pour, 5 Blancs

Il sera en charge des Travaux & Aménagement numérique.

- 4^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 4^{ème} Vice-Président

Mme Patricia TORCOL est la seule candidate.

Après un vote à bulletin secret,

Mme Patricia TORCOL est élue 4^{ème} Vice-Présidente avec 43 Pour, 8 Blancs et 1 Nul

Elle sera en charge de l'action sociale.

- 5^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 5^{ème} Vice-Président

Mme Béatrice MOTHRÉ est la seule candidate.

Après un vote à bulletin secret,

Mme Béatrice MOTHRÉ est élue 5^{ème} Vice-Présidente avec 39 Pour, 11 Blancs et 2 Nuls

Elle sera en charge de la petite enfance.

- 6^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 6^{ème} Vice-Président

M. Patrice MOTTÉ est le seul candidat.

Après un vote à bulletin secret,

M. Patrice MOTTÉ est élu 6^{ème} Vice-Président avec 46 Pour, 5 Blancs et 1 Nul

Il sera en charge du développement touristique.

- 7^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 7^{ème} Vice-Président

M. Pierre-François PRIOUX est candidat.

Après un vote à bulletin secret,

M. Pierre-François PRIOUX est élu 7^{ème} Vice-Président avec 46 Pour, 5 Blancs et 1 Nul

Il sera en charge de l'Environnement.

M. LAGÜES-BAGET ne voit pas l'utilité d'avoir un vice-président aux ordures ménagères et trouve qu'il aurait été plus judicieux de mettre les O.M avec l'environnement. Cela aura laissé un poste de vice-président pour la culture.

- 8^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 8^{ème} Vice-Président

Mme Marième TAMATA-VARIN est la seule candidate

Après un vote à bulletin secret,

Mme Marième TAMATA-VARIN est élue 8^{ème} Vice-Présidente avec 42 Pour et 10 Blancs

Elle sera en charge de l'Enfance, Jeunesse & Sport.

- 9^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 9^{ème} Vice-Président

M. François VENANZUOLA est le seul candidat

Après un vote à bulletin secret,

M. François VENANZUOLA est élu 9^{ème} Vice-Président avec 41 Pour, 10 Blancs et 1 Nul

Il sera en charge de l'Aménagement de l'espace & Urbanisme.

- 10^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 10^{ème} Vice-Président

M. Daniel POIRIER est le seul candidat.

Après un vote à bulletin secret,

M. Daniel POIRIER est élu 10^{ème} Vice-Président avec 47 Pour et 5 Blancs

Elle sera en charge des Gens du voyage.

- 11^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 11^{ème} Vice-Président

M. Gilles GROSLEVIN est le seul candidat.

Après un vote à bulletin secret,

M. Gilles GROSLEVIN est élu 11^{ème} Vice-Président avec 44 Pour, 6 Blancs et 2 Nuls

Il sera en charge de la Collecte et des traitements des déchets.

- 12^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 12^{ème} Vice-Président

M. Hubert CASEAUX est le seul candidat.

Après un vote à bulletin secret,

M. Hubert CASEAUX est élu 12^{ème} Vice-Président avec 40 Pour et 12 Blancs

Il sera en charge de la Mutualisation.

- 13^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 13^{ème} Vice-Président

M. Nicolas GUILLEN est le seul candidat.

Après un vote à bulletin secret,

M. Nicolas GUILLEN est élu 13^{ème} Vice-Président avec 43 Pour et 9 Blancs

Il sera en charge du Bâtiment – Habitat & Patrimoine.

- 14^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 14^{ème} Vice-Président

M. Mathias VIGIER et M. Hervé JEANNIN sont candidats.

Après un vote à bulletin secret,

M. Mathias VIGIER: 33 voix

M. Hervé JEANNIN: 16 voix

Blancs : 2

Nul : 1

M. Mathias VIGIER est élu 14^{ème} Vice-Président.

Il sera en charge du Transport.

7) Lecture de la charte de l' élu local

M. le Président procède à la lecture de la charte qui a été préalablement transmise aux membres de l'assemblée avec la convocation au conseil.

- Le Président indique que le prochain conseil communautaire aura lieu le 27 juillet à partir de 14h car il y a un nombre très important de points à l'ordre du jour. Il fait un sondage pour connaître les élus qui pourront être présents.
- Mme VIBERT (Soignolles en Brie) explique que pour les nouveaux élus, il aurait été appréciable de disposer d'un bilan de mandature.
Le Président lui répond qu'en effet, cela aurait pu se faire mais malheureusement avec la crise sanitaire, tout ne s'est pas passé comme prévu. Il lui indique cependant qu'il reste disponible pour échanger et que les élus peuvent également s'adresser aux agents des services si besoin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures.